

Donnez une seconde vie à votre sapin de Noël



Dès le 26 décembre, vos sapins naturels (sans décoration, sans flocage et sans sac) pourront être recyclés et valorisés.

A Mauressac :apportez-les place de la bascule.

[📄 Télécharger le fichier «Sapins.pdf» \(235.1 Ko\)](#)